

## France FinTech, l'ACPR et l'AMF lancent l'appel à candidatures pour participer à la 6<sup>ème</sup> édition des French FinTech Weeks

Candidatures ouvertes jusqu'au vendredi 3 juillet 2026



Paris, le 18 mai 2026

France FinTech (FFT), l'association représentant les start-up du secteur financier, l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) et l'Autorité des marchés financiers (AMF) ouvrent aujourd'hui l'appel à candidatures de la 6<sup>ème</sup> édition des *French FinTech Weeks*, qui se dérouleront du 1<sup>er</sup> au 16 octobre 2026, dans toute la France.

**#FFTW26**

Lancée en 2020, cette initiative vise à mettre en lumière l'innovation, la diversité, le dynamisme et la maturité de l'écosystème fintech français, en s'appuyant sur la mobilisation des organisations publiques et privées qui contribuent au développement d'une finance innovante en France et en Europe.

Dans un contexte marqué à la fois par l'accélération des transformations technologiques, les enjeux de souveraineté, l'évolution du cadre réglementaire et l'ajustement de certains modèles d'affaires pour garantir leur robustesse et leur pérennité, les *French FinTech Weeks* ont vocation à offrir un cadre privilégié d'échanges entre l'ensemble des parties prenantes du secteur.

Devenues un temps fort annuel pour les entrepreneurs, superviseurs, autorités publiques, investisseurs, chercheurs, représentants du monde académique, grands établissements financiers, associations professionnelles et décideurs, les *French FinTech Weeks* proposeront une programmation nationale articulée autour d'événements portés par les organisateurs et leurs partenaires.

Plusieurs rendez-vous phares sont déjà inscrits à l'agenda :

- le Forum Fintech ACPR-AMF, le vendredi 2 octobre ;
- les Rencontres Thématiques des Collèges de France FinTech :  
Financement, le jeudi 8 octobre,  
Assurance, le mercredi 14 octobre ;
- le Forum de Lyon Place Financière, le vendredi 16 octobre.

La programmation sera complétée par d'autres manifestations afin de nourrir les échanges, croiser les expertises et faire émerger des coopérations au service d'un écosystème toujours plus solide, innovant et ambitieux. Elles pourront aborder une large diversité de thématiques : paiements, assurance, financement, épargne et investissement, gestion de la facturation, comptabilité, avantages salariaux, tokenisation des actifs, ainsi que les enjeux réglementaires associés aux transformations de la finance innovante. Les acteurs souhaitant proposer un événement ont jusqu'au vendredi 3 juillet 2026 pour soumettre leur candidature sur le site des *French FinTech Weeks*.

## **PROPOSER UN ÉVÉNEMENT**

Le comité de pilotage, composé de l'ACPR, l'AMF et France Fintech, examinera et sélectionnera les propositions au regard du règlement de l'initiative.

Le programme détaillé sera mis à jour et disponible sur le site dédié.



### À propos de France FinTech

France FinTech est l'association qui représente les entrepreneurs de la fintech auprès de l'ensemble des parties prenantes de l'écosystème. Elle est présidée par Alain Clot et Kristen Charvin en est sa déléguée générale.

Son comité directeur rassemble les fondateurs et dirigeants de +Simple, AML Factory, Anaxago, Epsor, Kallpa Pay, Kriptown, Lydia, Mi-Trust, October, Rosaly, Virgil.

Outre ses actions sur les terrains réglementaires et législatifs, ses nombreuses publications, ses ateliers et rencontres diverses, l'association organise chaque année l'événement de référence du secteur : [FinTech R:Evolution](#).

France FinTech est co-organisatrice des [French FinTech Weeks](#), membre du comité du Forum Fintech ACPR-AMF et membre fondateur de l'[EDFA](#) (European Digital Finance Association), [www.francefintech.org](http://www.francefintech.org)

### À propos de l'ACPR

Adossée à la Banque de France, l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution est l'autorité administrative qui contrôle les secteurs de la banque et de l'assurance et veille à la stabilité financière. L'ACPR est également chargée de la protection de la clientèle des établissements contrôlés et assure la mission de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. Elle est aussi dotée de pouvoirs de résolution. Les services opérationnels de l'ACPR sont regroupés au sein de son Secrétariat général. <https://acpr.banque-france.fr>

### À propos de l'AMF

Autorité publique indépendante, l'AMF est chargée de veiller à la protection de l'épargne investie en produits financiers, à l'information des investisseurs et au bon fonctionnement des marchés. [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)

[bonjour@frenchfintechweek.org](mailto:bonjour@frenchfintechweek.org)

<b>France FinTech</b> <a href="mailto:bonjour@francefintech.org">bonjour@francefintech.org</a>	<b>ACPR</b> <a href="mailto:presse@acpr.banque-france.fr">presse@acpr.banque-france.fr</a>	<b>AMF</b> <a href="mailto:communication@amf-france.org">communication@amf-france.org</a>
---------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------